



AVIS DE PUBLICITE POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC A LA SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), la Commune de LE VAL D'AJOL procède à la publication du présent avis de publicité à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée d'une entreprise qui a fait une proposition d'occupation du domaine public en vue de l'exercice d'une activité économique au sein de son camping.

LIEUX D'EXECUTION

Camping classé 2 étoiles – « L'Orée des Bois » -rue des œuvres -88340 LE VAL D'AJOL. Terrain clôturé de 129 ares environ, un bâtiment principal comprenant bureau d'accueil, salle de loisirs et blocs sanitaires sur la parcelle cadastrée 487 BC771- le camping est habituellement ouvert d'avril à septembre, avec un accueil hors saison possible de camping-caristes lors de manifestations particulières (Foire annuelle aux Andouilles le 3ème we de février).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

⇒ 48 emplacements avec :

- 1 bloc sanitaire composé de :
 - 9 lavabos (5F et 4H) et 1 handicapé (Chez les F)
 - 6 WC (3F et 3H) et 1 handicapé (Chez les F)
 - 2 urinoirs
 - 6 douches (3F et 3H) et 1 handicapé (Chez les F)
- 1 espace buanderie (laverie) :
 - 2 évier
 - 1 lave-linge (1 séchoir, des fils à linge à l'extérieur)
- 1 espace plonge (vaisselle) :
 - 5 évier
 - 1 frigo à boissons

⇒ 2 chalets (hébergement légers de loisirs) équipés dont un spécialement conçu pour l'accueil des personnes à mobilité réduite :

Chaque chalet d'une capacité de 6 personnes maximum comprend :

1 CHALET PMR

- 1 terrasse de 13 m2 env. + 1 table + 4 chaises
- 1 chambre à coucher avec 2 lits 1 personne + 1 rangement (étagères + penderie)
- 1 chambre à coucher avec 2 lits superposés (1 personne) + 1 rangement (étagères + penderie)
- 1 coin séjour avec 2 couchages d'appoint + TV (sur étagères) + table + 4 chaises + 1 extincteur
- 1 coin cuisine avec 1 plan de travail + 1 réfrigérateur avec partie congélation + 1 plaque électrique 4 feux + 1 micro-onde + 1 four + 1 cafetière + vaisselle pour 6 personnes + rangements (1 meuble haut, étagères)
- 1 salle d'eau (douche + lavabo + WC) + 1 rangement (étagères)
- Les couvertures et les oreillers

1 CHALET

- 1 terrasse de 13 m2 env. + 1 table + 4 chaises
- 1 chambre à coucher avec 2 lits 1 personne + 2 rangements (étagères + penderies)
- 1 chambre à coucher avec 1 lit 2 personnes + 1 rangement (étagères + penderie)
- 1 coin séjour avec 2 couchages d'appoint + TV (sur étagères) + table + 4 chaises + 3 rangements (étagères + penderie) + 1 extincteur
- 1 coin cuisine avec 1 plan de travail + 1 réfrigérateur avec partie congélation + 1 plaque électrique 4 feux + 1 micro-onde + 1 four + 1 cafetière + vaisselle pour 6 personnes + rangements (1 meuble haut, 2 meubles bas)
- 1 salle d'eau (douche + lavabo) + 1 rangement
- Sanitaire indépendant
- Les couvertures et les oreillers

1 borne de vidange pour camping-car

CONTRAINTES SPECIFIQUES

Respect des plans de prévention des risques naturels d'inondations (PPRI) de la Commune De LE VAL D'AJOL concernée.

DUREE

L'occupation du domaine public est conclue pour une durée de sept ans à partir du 1^{er} janvier 2025

MONTANT DE LA REDEVANCE

Le montant de la redevance est a minima de 10 % du chiffre d'affaires avec une redevance plancher fixe (à proposer)

MODE DE PASSATION

Procédure de sélection en application de l'article L.2122-1-4 du CGPPP.

CRITERES DE SELECTION

Les candidatures seront étudiées selon les critères suivants :

Critère 1 : Projet du candidat proposé pour le site : qualité commerciale, économique, environnementale et touristique, périodes d'ouverture, clientèles ciblées, promotion et commercialisation du camping au niveau national, moyens humains et matériels mis à disposition par le candidat /45 points

Critère 2 : Profil du candidat : références, expériences professionnelles et qualifications dans les domaines touristiques et commerciaux / 25 points

Critère 3 : Montage financier proposé par le candidat : prévisionnel d'exploitation, montants des investissements, redevance proposée, capacité économique financière du candidat / 30 points

REMISE DES CANDIDATURES

La date limite de remise des candidatures est fixée au LUNDI 8 avril 2024 à 12h

Le dossier de candidature devra être déposé par courrier recommandé ou contre récépissé à :

MAIRIE DE LE VAL D'AJOL

1 Place de l'Hôtel de Ville

88340 LE VAL D'AJOL

L'enveloppe portera la mention suivante :

APPEL A CANDIDATURES

« AOT CAMPING LE VAL D'AJOL »

NE PAS OUVRIR

Le dossier de candidature sera composé des documents suivants :

- Une note méthodologique répondant aux critères de sélection ;
- Les coordonnées et le statut de la société envisagée ;
- Une attestation sur l'honneur justifiant que le candidat n'est pas en situation de liquidation ou de redressement judiciaire ;
- Les bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices ;
- Tous renseignements que le candidat jugera nécessaire.

Toutes informations complémentaires peuvent être sollicitées par courriel à l'adresse suivante :

nathalie.coiraton@valdajol.fr

AFFICHAGE

Le présent avis de publicité est publié sur Vosges Matin, les Editions Touristiques Européennes et le site internet de la Commune.